

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor des pardons et indulgences](#)[Collection 1609 - Grand Trésor des pardons et indulgences - Jean Bogart](#)[Item 1609 - Jean Bogart - Grand Trésor des pardons et indulgences - UGent](#)[Fichier 1609 - Jean Bogart - Grand Trésor des pardons et indulgences - UGent](#)

1609 - Jean Bogart - Grand Trésor des pardons et indulgences - UGent

Auteurs : Bernard, Jean

238 De la Confratrie
de sa famille ne iurent aucunement,
les admonestans à chaque fois qu'ils
iureront, craignant de tirer en cou-
stume & habitude mauvaise d'auoir
souuent en la bouche mal à propos le
nom de Dieu, & des Saints, ain de
bannir ce vice tant detestable petit à
petit hors de leurs maisons.

Quatrieme Regle.
Quant aux estrangers hors de la
maison, s'ils iurent ou blasphement
en sa présence, ils les faut reprendre
benignement, & charitablement, afin
que par ce moyen on voye qu'il y a
encores des gens de bien defendant
l'honneur de Dieu & des Saints.

Cinquiesme Regle.
En toute Eglise ou fra Indiste
Confratrie erigee, il y doit auoir vn
Autel particulier, ou Chappelle de-
diee à l'honneur du tres saint nom
de Iesus, avec vne belle figure ou
image dudit (si faire se peut.)

Sixiesme Regle.
Et il y doit auoir certain nombre
de Receurs & Chers selon la cou-
stume des villes & lieux, & ce pour
l'entreteneement des Messes, orne-
mens,

Informations sur cette page

Genre Exemple

Mentions légales Image(s) : Google/UGent

Langue Français

Source Gent (Be), Universiteits Bibliotheek Gent, BIB.TH.002703

Format (largeur x format) 12°

Couverture Douai

Contributeur(s) Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

Éditeur Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales Image(s) : Google/UGent

Informations sur le fichier

Nom original : 1609 Le_grand_thresor_des_pardons_indulgences_Page_239.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.24 Mo

Dimensions : 714 x 1280 px

Fichier créé par [Anne Réach-Ngô](#) Fichier créé le 04/12/2016 Dernière modification le 14/09/2024